

## L'allocation universelle d'existence, la protection sociale du XXI<sup>e</sup> siècle

Né en mars 2013, le Mouvement Français pour un Revenu de Base (MFRB)<sup>1</sup> s'est donné pour mission de promouvoir le revenu universel dans le débat public, jusqu'à son instauration.

Sa charte définit ainsi le revenu de base :« *Le revenu de base est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement.* »

Revenu d'existence non pas conçu comme une aumône de survie mais comme un droit humain inaliénable, attaché à la personne et non à des conditions sociales, familiales ou professionnelles.

En 2017, avec Benoit Hamon, l'idée a conquis droit de cité dans le débat public et elle est enfin sortie du ghetto des utopies qui traversent les siècles sans réussir à s'ancrer dans le réel.

Depuis, nombreuses sont les propositions :

- *Revenu universel d'activité (RUA)* d'E. Macron,
- *Socle citoyen* proposé par des députés appartenant à divers groupes politiques libéraux,
- *Projet d'expérimentation dans 13 départements* d'une allocation qui regrouperait le RSA, la prime d'activité et l'allocation logement avec une automaticité du versement,
- Proposition de loi *AILES* du groupe socialiste qui vise à verser à partir de 18 ans un revenu de base et une dotation universelle.
- Le pape François se dit aussi favorable à un revenu d'existence.

Si toutes ces propositions ont le mérite de poser le débat sur la place publique, elles n'arrivent pas à sortir d'une logique d'assistantat qui se limite soit :

- à une simplification d'un système de redistribution complexe,
- au mieux à l'automatisation de l'allocation d'aides sociales sous la forme d'un **revenu minimum garanti** pour les plus démunis.

Par diverses conditionnalités, par un montant trop faible, jamais on ne sort d'un système d'aides sociales **curatives** pour les victimes d'une distribution **inégalitaire** de la richesse créée.

*Le système des aides sociales, c'est le moyen de faire taire les classes laborieuses qui prennent de plein fouet les ravages du capitalisme mondialisé.* C'est ce qu'écrivait déjà en 1907, Simmel, philosophe et sociologue allemand.<sup>2</sup>

Alors quand la richesse n'a jamais été aussi importante mais que la distribution de celle-ci par le travail est de plus en plus erratique,

- comment assurer en toutes circonstances les conditions concrètes d'existence ?
- comment passer d'un système d'aides sociales qui **assujettit** à un droit universel qui **élève** ?

<sup>1</sup> <https://www.revenudebase.info/>

<sup>2</sup> Cité par Alice Zeniter dans *Comme un empire dans un empire* » Éditions Flammarion – 2020.

C'est ce à quoi l'ouvrage : *l'allocation universelle d'existence, la protection sociale du XXI<sup>e</sup> siècle* répond en proposant :

1. de substituer à la redistribution actuelle curative, organisée par l'État, une redistribution universelle **transformatrice**, préventive et inclusive, administrée par une branche de la Sécurité sociale où chacun contribue en fonction de ses moyens (en revenus et en patrimoine) à la satisfaction des besoins élémentaires de l'ensemble de la communauté; **A revenu universel, contribution universelle.**
2. De mieux répartir la solidarité entre le travail et le capital dans le partage de la valeur ajoutée ; les machines qui remplacent de plus en plus l'humain doivent aussi contribuer à garantir son existence ;

Le tout pour financer une allocation d'existence inconditionnelle et individuelle.

Ce revenu dissocié de l'emploi doit être d'un montant suffisant pour se substituer à toutes les aides conditionnées financées par le budget de l'État et des collectivités locales.

Une fois posés les principes de base il s'agit de montrer comment cette allocation d'existence peut être à la fois **protectrice** et **émancipatrice** pour les différentes composantes de la population, personnes sans ressources, salariés, travailleurs indépendants, jeunes, femmes, retraités et être la clé de voûte d'une véritable **sécurité sociale universelle** nécessaire pour aborder dans de bonnes conditions la transition écologique à venir.

L'exemple chiffré décliné tout au long de l'ouvrage a pour objectif de donner corps à ce qui ne doit plus être une utopie mais bien le moyen d'assurer en toutes circonstances les conditions concrètes d'existence.

Cette allocation universelle, en permettant à toutes et tous de s'affranchir de la charité publique devrait constituer le premier dénominateur commun d'un programme de gouvernement qui reste à écrire car il ne peut y avoir de liberté ni de démocratie réelle sans égale considération, sans égalité des droits humains et sans la solidarité des uns envers les autres pour garantir l'égalité participation à la vie sociale et politique de l'ensemble des citoyens, pour ne plus subir et pouvoir choisir, pour que chacun puisse exercer pleinement son *métier d'humain*.<sup>3</sup>

Guy Valette est un des membres fondateurs en 2013 du Mouvement Français pour un Revenu de Base (MFRB). Son blog « La science du partage » en est une des expressions. Ce livre s'inscrit à la suite de ceux publiés par le MFRB et les complète : *Revenu de base, un outil pour construire le XXI<sup>e</sup> siècle* et *Revenu de base, comment le financer*, (coordonnés par Jean Eric Hyafil), aux éditions Yves Michel en 2016 ; et *Pour un revenu de base universel, vers une société du choix*, par le MFRB (collectif) aux éditions du Détour en 2017 (réed.2019).



<sup>3</sup> Sylvie Portnoy Lanzenberg, *Notre métier d'humain*, Éditions L'harmattan 2020  
En référence à Albert Camus qui dans *la peste* écrit sur ce *métier d'homme*.

Pour contact : [guy\\_valette\\_paris@hotmail.com](mailto:guy_valette_paris@hotmail.com)